

Maîtriser les retraites : nouvelles règles, nouveaux usages

Code web : 3MLR | **Durée :** 1 jour (8 h en présentiel) | **Prix :** 990.00 € HT (1188.00 € TTC)
Durée (à distance) : 1 jour (7 h)

→ PUBLIC

Responsables RH et dirigeants d'entreprise soucieux de faciliter au mieux l'exercice des droits.
Élus du CSE souhaitant orienter leurs collègues.

→ PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

→ OBJECTIFS

- ▷ Maîtriser les règles des retraites en France après la réforme, avec toutes leurs spécificités.
- ▷ Optimiser les droits selon les options.
- ▷ Estimer les montants y compris pour la retraite complémentaire.
- ▷ Préparer une retraite : les différentes démarches, étape par étape.

■ PROGRAMME

Clarifier les alternatives pour les possibles ouvertures de droits en retraite de base

- Connaître les bornes des âges légaux : 62, mais aussi 67 ans et 70 ans.
- Anticiper les conséquences du relèvement à 64 ans (salariés nés à partir de 1968).
- Intégrer l'allongement de la durée à cotiser en « Touraine accéléré » et ses effets : « la course aux trimestres requis » et les périodes juridiquement prises en compte sur les divers droits et dispositifs.
- Distinguer les cas de figure : les seniors, la pénibilité du travail, le Compte Professionnel de Prévention (ex C3P), les handicapés, les salariés inaptes, les carrières longues, les femmes et la maternité, les aidants familiaux.

Réussir à gérer son dossier de retraite

- Estimer le montant des droits à la retraite selon l'âge du salarié.
- Déterminer la meilleure date de départ à la retraite notamment pour la retraite complémentaire calculée en points ou la retraite supplémentaire.
- Apprécier le montant de la retraite de base vers le (faux) « Graal » de la pension à taux plein ou à taux réduit : décote et surcote ; majorations et minorations Agirc-Arrco temporaires ou définitives.
- Connaître les éléments (parfois douloureux) dans la liquidation des droits (temps partiel, avantages complémentaires : majorations pour enfants de la mère et/ou du père, rachat de trimestres d'années incomplètes ou d'études remboursées, carrières incomplètes, minimum contributif revu, etc).

Se procurer ses pensions de retraite

- Projeter les démarches, étape par étape et organiser les rectifications.
- Envisager les liquidations partielles ou les dispositifs de retraite progressive (élargis).
- Distinguer les cumuls emploi retraite (simplifiés) : intégral-libre ou plafonné, et les nouvelles cotisations à droits complétés.
- Connaître les pensions de réversion et leurs différents mécanismes : CNAV et AGIRC-ARRCO.

Comprendre les charges sociales et le prélèvement à la source de l'impôt sur les retraites

- Savoir quelles cotisations sociales sur les pensions le retraité règle.
- Choisir sa mutuelle de retraité : celle de l'ex-employeur n'est pas toujours la meilleure.
- Mieux intégrer les options pour le prélèvement à la source de l'impôt sur les pensions.
- Anticiper les indexations et diverses revalorisations des retraites.

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation